# Lyon : le couvre-feu sera déclaré «si en soirée des confrontations ou des allégeances au terrorisme se produisent»

14/11/2015 à 18h54

Ce samedi matin, le préfet du Rhône Michel Delpuech a réuni son état-major de crise, quelques heures après le conseil des ministres exceptionnel consécutif aux attentats parisiens.



A l'issue de la réunion avec les parlementaires et les différents maires de l'agglomération lyonnaise, le préfet du Rhône, Michel Delpuech, a déclaré : **"Si en soirée des confrontations ou des allégeances au terrorisme se produisaient, je n'hésiterais pas à prendre mes**

**responsabilités, y compris avec un couvre-feu.** Je n’exclus pas de le faire mais avec des éléments de circonstances, par exemple **si il y a des manifestations de joie ou, à l’inverse, des signes d’apologie du terrorisme. La France en deuil ne fait pas la fête”**. […]
**Enfin, des rumeurs laissaient à penser qu’un rassemblement à Lyon en hommage aux victimes, serait organisé par les Identitaires ce samedi après-midi place des Jacobins. Mais le préfet a tranché : elle sera interdite. Michel Delpuech a pris un arrêté préfectoral pour empêcher le Bloc Identitaire de manifester.**
Source